



N°2 - 10 février 2011

SOMMAIRE

Maïs

- Bilan sanitaire 2010

Colza

- Réseau d'observation 2010-
- Stade phénologique et état
- Charançon de la tige du colza - Puceron cendré

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal d'Aquitaine Grandes cultures sont les suivantes :

ARVALIS Institut du Végétal, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, Cdeo, CETIOM, Conseil Deguilhage, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 40, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maïsadour, La Périgourdine, Lur Berri, Sodepac, Terres du Sud

Les rédacteurs du BSV Grandes cultures sont :

FREDON Aquitaine, ARVALIS Institut du Végétal, CETIOM et CDA 64,

Ce qu'il faut retenir

Maïs grain : bilan sanitaire 2010

- Année favorable au taupin
- Pyrale et sésamie: année moyenne, populations en baisse par rapport à 2009
- Heminthosporiose: peu de maladie

Colza

- Charançon de la tige du colza : risque nul à ce jour. A surveiller
- Puceron cendré: pas de risque à ce jour.

Directeur de publication :

Dominique Graciet, Président de la Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine Cité mondiale 6, Parvis des Chartrons 33075 Bordeaux cedex Tél. 05 56 01 33 33 Fax 05 57 85 40 40 http://www.aquitainagri.org/

Supervision :DRAAF / Service Régional de l'Alimentation Aquitaine
51, rue Kièser 33077 Bordeaux cedex Tél. 05 56 00 42 03 http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr/

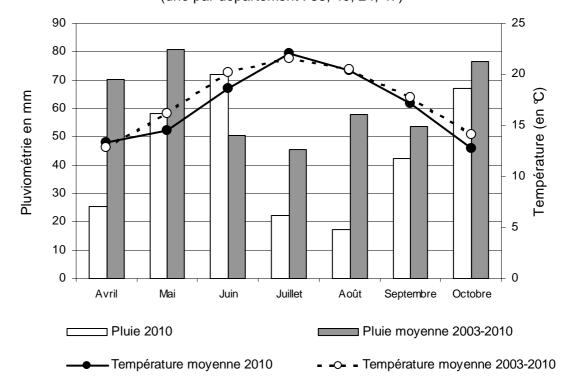




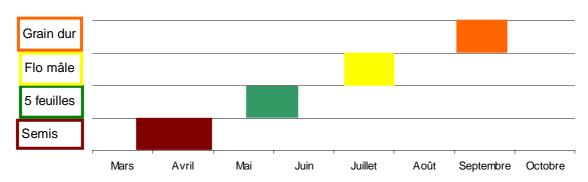
Maïs: bilan sanitaire 2010

Bilan climatique et stades phénologiques :

Climat dans la zone de production de maïs grain en Aquitaine en 2010 moyenne des données de 4 stations météo (une par département : 33, 40, 24, 47)



Stades observés dans les parcelles de référence :





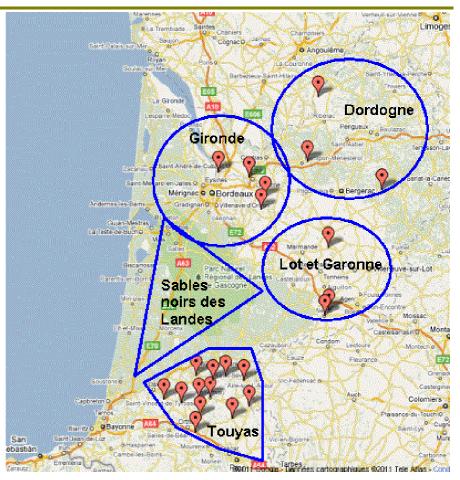


La période des semis ainsi que le début de la croissance végétative (mai-juin) sont caractérisés par des températures fraîches (-1.5°C par rapport aux norma les saisonnières), ce qui a pu ralentir la croissance et prolonger la durée des stades sensibles aux ravageurs du sol (taupins notamment). L'été est plutôt sec (surtout en août).

Réseau de parcelles de référence

Pour réaliser ce bilan, nous avons notamment utilisé :

- * les données issues du suivi de 23 parcelles de référence suivies régulièrement et réparties sur le territoire Aquitain dans différents secteurs comme indiqué sur la carte ci-contre.
- * les dires d'experts de techniciens travaillant sur ces secteurs
- * les données d'une prospection automnale visant à déterminer l'importance des populations de pyrale et de sésamie à la récolte (66 parcelles)
- * les données d'un réseau de piégeage pyrale, sésamie, *Agrotis spp*.



Le maïs grain est présent à des degrés différents sur les 5 secteurs définis sur la carte ci-dessus : en Gironde et en Dordogne, on compte environ 30 000 ha par département. En Lot-et Garonne, un peu plus : 46 000 ha. Les départements des Landes et des Pyrénées Atlantiques, sur lesquels on trouve le secteur des sables noirs des Landes (40) et le secteur des Touyas (40 et 64) sont des zones de production importantes puisqu'on y trouve près de 200 000 ha de maïs grain pour les deux départements.

La répartition des parcelles de référence reflète « à peu près » la répartition des surfaces de maïs excepté le fait que nous n'ayons pas pu avoir de parcelles de référence dans le secteur des sables noirs des Landes. Néanmoins, nous avons pu recueillir des « dires d'expert » sur l'état des cultures dans ce secteur.



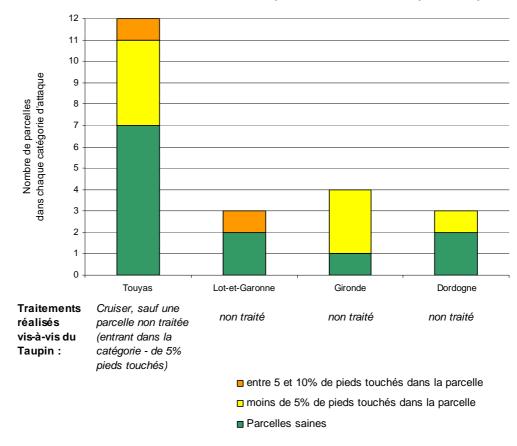


Bilan sanitaire

1) Ravageurs du sol:

Taupins

Taux d'infestation des parcelles de référence par le taupin



Sur le réseau de parcelles de référence, 10 parcelles sur 23 sont infestées par le taupin mais seules 2 parcelles ont subi des niveaux d'attaque assez importants avec 8% de pieds touchés (secteurs Lot-et-Garonne et Touyas).

Arvalis indique que sur des essais situés dans le secteur des Touyas, où ce ravageur pose le plus de problèmes, des pertes de 20% au maximum ont pu être rencontrées dans quelques parcelles traitées, à part ces cas, l'infestation a pu être contenue par les traitements Cruiser notamment.

L'année 2010 a été favorable à ce ravageur : le climat frais en début de culture a allongé la période de sensibilité du maïs.





Scutigérelles

Une enquête réalisée par le SRAL Aquitaine en collaboration avec Arvalis fournit une estimation des pertes de rendement dues à ce ravageur en 2010 :

Département	% de surfaces touchées en 2010	% de surfaces av ec plus de 20 % d'attaque	Pertes de rendements Qx/ha pour les surfaces > 20% de dégâts
Dordogne	10 %	2 %	16
Gironde	10 %	2 %	20
Landes	30 %	10 %	28
Lot-et-Garonne	10 %	2 %	17
Pyrénées-Atlantiques	35 %	15 %	26

Les auteurs de cette note soulignent que la zone concernée par les problèmes de scutigérelle a tendance à s'étendre au fil des années. En 2010, ce myriapode est présent dans tous les départements mais les zones les plus atteintes sont les Landes et les Pyrénées Atlantiques avec environ 30% des surfaces de maïs concernées. Sur certaines parcelles les pertes de rendement peuvent atteindre 20 quintaux par ha (ceci concerne 12 000 ha dans les Landes et 12 000 ha dans les Pyrénées Atlantiques).

Vers gris

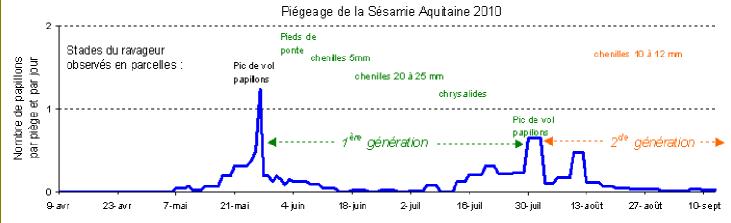
Nous n'avons pas observé de dégâts de vers gris sur notre réseau de parcelles.

2) Chenilles foreuses : pyrale et sésamie

Les courbes de vol ainsi que les stades observés en parcelle des trois ravageurs sont figurés ci-dessous.

Sésamie: 3 générations

Le premier pic de vol est observé fin mai. Les stades de développement successifs du pied de ponte aux chrysalides sont observés en parcelles en juin et juillet, puis un second pic de vol correspondant à l'émergence de papillons adultes a lieu fin juillet - début août. Une troisième génération a été observée sur maïs doux tardif et maïs grain (avérée par la présence de jeunes chenilles sur les cultures fin septembre - début octobre).







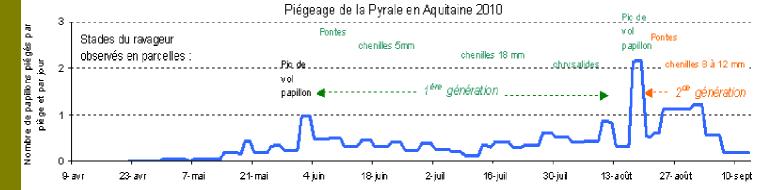
Aquitaine

Grandes cultures



Pyrale: 3 générations

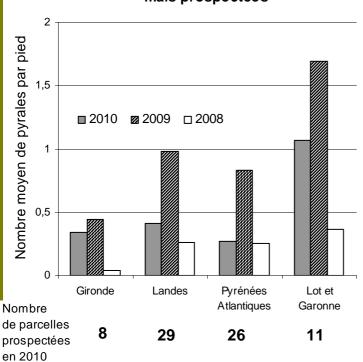
Le premier vol est un peu étalé, le pic de vol se situe début juin. Des chenilles sont ensuite observées en parcelles jusqu'à fin juillet. Ensuite les populations se chrysalident et un second vol de papillons a lieu mi-août. Une troisième génération de pyrales a pu être observée sur maïs doux tardif et sur maïs grain (jeunes chenilles observées fin septembre – début octobre sur les cultures).



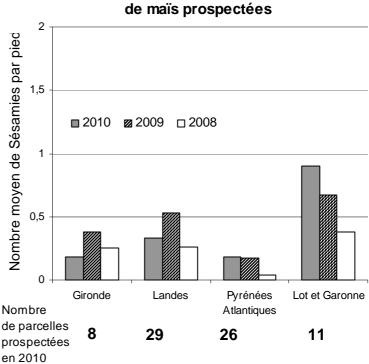
Taux d'infestation en parcelles :

Une prospection a été réalisée à l'automne visant à quantifier le taux d'attaque avant la récolte, ceci permet de qualifier l'année en terme de dégâts occasionnés. Cette prospection permet également de pouvoir mener une lutte préventive l'année suivante en fonction du degré de contamination du précédent.

Pyrale: Taux d'infestation des parcelles de maïs prospectées



Sésamie: Taux d'infestation des parcelles de maïs prospectées





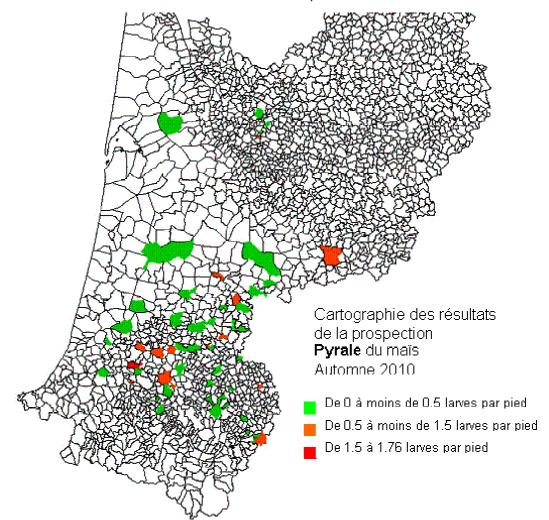


Pour la **pyrale** : le taux d'infestation caractérise une année moyenne, il est en baisse par rapport à 2009 (année de forte pression) et légèrement plus élevé qu'en 2008 (année de faible pression). C'est en Lot-et-Garonne (secteur de Nérac) que l'infestation est la plus élevée avec un taux d'attaque avoisinant une chenille par plante.

Pour la **sésamie** : les populations sont également en baisse par rapport à 2009, excepté dans le Lot-et-Garonne ou en 2010 les parcelles sont légèrement plus atteintes qu'en 2009. C'est également dans ce département que les populations les plus élevées sont recensées.

Les cartes ci-dessous permettent de localiser précisément les commues prospectées, la gravité de l'infestation à l'automne et d'ajuster pour 2011 une stratégie de traitement raisonnée en fonction du seuil de nuisibilité. La lutte, pour être efficace, doit être gérée à l'échelle de la micro-région. De plus, des mesures prophylactiques (broyage fin des cannes et déchaussage des pivots, voir BSV n°30) ont pu être effectué es cette année après la récolte.

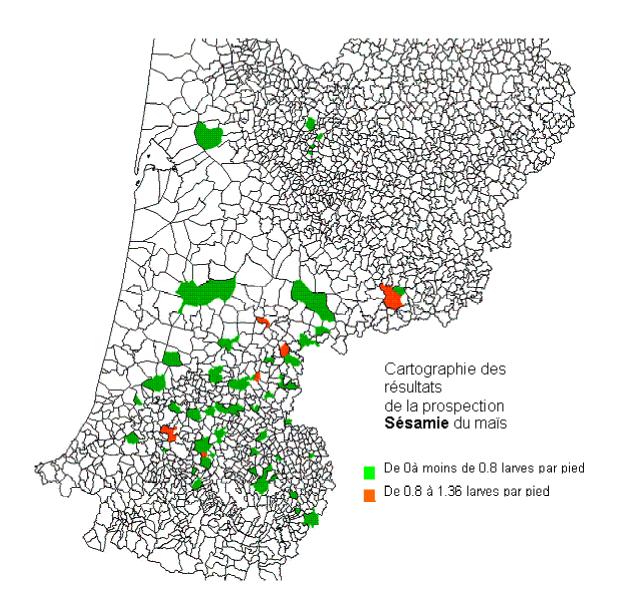
Pour la **pyrale** (ci-dessous) : au delà de 0,5 larve par pied le risque existe pour la campagne 2011. Ce seuil est notamment atteint au sud de Mont de Marsan ainsi qu'autour de Nérac.







Pour la **sésamie** (ci-dessous) : au delà de 0,8 larve par pied le risque existe pour la campagne 2011. Ce seuil est atteint autour de Nérac (47) et sur quelques communes du sud des Landes.







3) Chrysomèle des racines du maïs

Depuis 1999, la chrysomèle des racines du maïs *Diabrotica virgifera* fait l'objet d'un plan de surveillance sur le territoire français. Cette surveillance se double d'un plan de contrôle renforcé dans les zones où l'année précédente l'insecte a été détecté.

L'organisation de la surveillance en Aquitaine est gérée par le Service Régional de l'Alimentation (SRAL). En 2010, 194 sites ont été suivis dans la région, soit 408 pièges englués à phéromones posés. Les sites sont choisis en fonction du risque d'introduction du coléoptère : aéroports (62 sites), autoroutes (26 sites), monoculture (96 sites), autres (port, usines d'enrobage de semences, 10 sites). Le piégeage a été réalisé sur deux mois, du 15 juillet au 15 septembre pour 90% des pièges et le suivi a été maintenu 3 mois (1^{er} juillet au 30 septembre) pour les 10% restants (sites les plus à risque).

Le suivi des pièges est effectué par le SRAL, assisté dans cette mission par la FDGDON 40, la Fredon Aquitaine, Arvalis, l'INRA, le Ctifl, le lycée Agricole de Sainte Livrade.

Une seconde lecture d'un échantillon de plaques engluées (41 piéges) est réalisée par le Laboratoire National de la Protection des Végétaux de Montpellier afin de s'assurer que des insectes n'échappent pas au contrôle de piégeurs.

En 2010, cette surveillance du territoire n'a pas révélé la présence de Diabrotica virgifera en Aquitaine.

4) Helminthosporiose

Nous n'avons observé que très peu de symptômes d'helminthosporiose : un seul foyer aperçu dans une parcelle dans le secteur de Peyrehorade. Le climat plutôt sec des mois de juillet et août a été défavorable à cette maladie.

Colza

Réseau d'observation 2010-2011

Le réseau Colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) comporte actuellement 17 parcelles sur l'ensemble de la région. 14 parcelles ont fait l'objet d'au moins une observation au cours de ces sept derniers jours.

Stade phénologique et état de la culture

80% des parcelles sont encore au stade C1 (apparition des jeunes feuilles au centre des plantes). Sur cellesci, de plus en plus de plantes ont engagé un tout début d'élongation (stade C2 – entre noeuds visible). 20% des parcelles ont déjà atteint le stade C2. Les conditions climatiques actuelles vont rapidement faire évoluer l'ensemble des colzas vers le stade C2.

Charançon de la tige du colza

Sur les sept derniers jours, les conditions climatiques n'ont vraiment été favorables qu'à partir du 6-7 février. Le vol des charançons de la tige a donc principalement débuté à partir de cette date sur certaines parcelles. A ce jour, **20% des parcelles enregistrent une activité**. Seule une parcelle (Landes) enregistre un nombre de capture significatif supérieur à 5 insectes par cuvette.

Les charançons de la tige du chou, non nuisibles pour le colza, sont également régulièrement piégés.





Attention à la confusion entre le charançon de la tige du colza et le charançon de la tige du chou. Ce dernier se distingue par la couleur rousse des extrémités de ses pattes. Cette différence n'est visible que sur les insectes secs, donc attention à ne pas déterminer trop rapidement les insectes.

<u>Période de risque</u>: Elle conjugue la présence de femelles aptes à pondre avec la présence de tiges tendres Le risque pour la plante débute dès l'apparition des premiers entre-nœuds (passage de C1 à C2) et se poursuit jusqu'au stade E (boutons floraux séparés). Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les premières captures significatives.

<u>Seuil de nuisibilité</u>: Il n'y a pas de seuil pour le charançon de la tige du colza. Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles constitue un risque. La nuisibilité, forte, est due au dépôt des œufs dans les tiges en croissance provoquant une déformation de la tige voire même son éclatement sur toute la longueur.

Évaluation du risque : L'absence de présence significative d'insectes et de plantes au stade sensible (la plupart sont encore au stade C1) rend le risque nul à ce jour.

Les conditions climatiques des prochains jours devraient être particulièrement favorables à une généralisation et à une intensification des vols sur l'ensemble de la région. Surveillez très régulièrement les prochains BSV.

Puceron cendré

Aucune colonie observée sur le réseau à ce jour

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut-être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).